Basse-Zorn
Communauté de communes

Rapport d'activités 2025

Bietlenheim | Geudertheim | Gries | Hœrdt | Kurtzenhouse | Weitbruch | Weyersheim



Ce rapport retrace les temps forts de l'année 2025, une période charnière vécue sous le signe de la synergie territoriale.
À travers chaque projet, la Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ) s'attache à transformer les défis techniques en opportunités durables pour ses citoyens et ses partenaires, dessinant ensemble un cadre de vie dynamique et harmonieux.

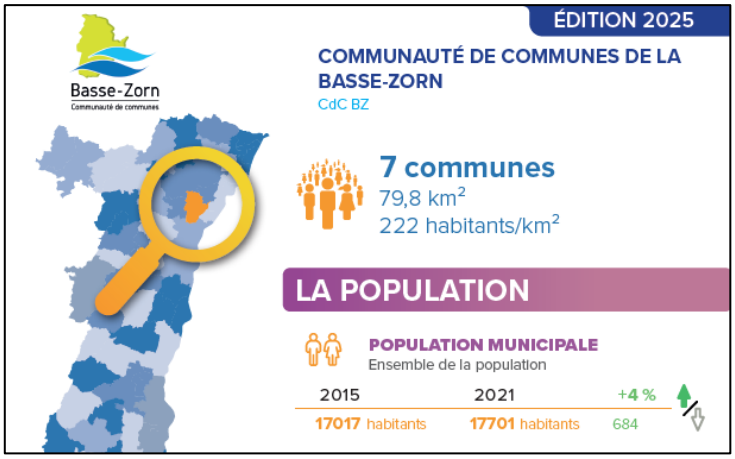
Présentation du territoire 3
Finances et budget 4
Ressources humaines 5
Communication 5
Mutualisation 5
Environnement et déchets 7
Police et Centre d'éducation et de prévention routière 8
Interventions 8
Prévention 8
Vie des Familles 8
Relais Petite Enfance (RPE) : année de consolidation 9
Réseau enfance : rencontres de structures 10
Jeunesse : dynamisme et expression 10
Séniors & Aidants : convivialité et prévention 11
Aménagement du territoire 13
Développement économique 13
Urbanisme et foncier 14
Mobilités 16
Technique et travaux 17
Culture et Tourisme 18
Ecole de musique 18
Evénements 19
Langue et culture régionale 20
Tourisme 20

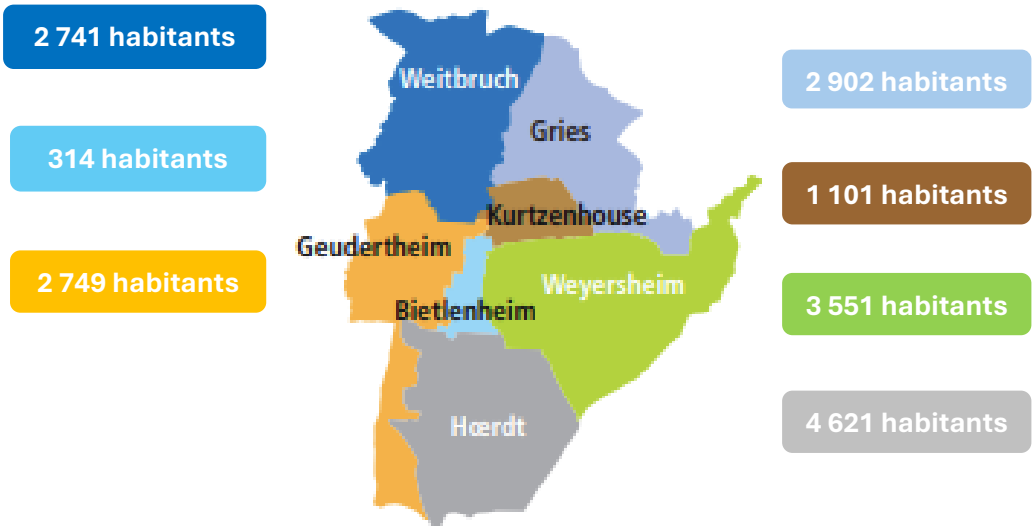
Présentation du territoire

La Communauté de communes de la Basse-Zorn est composée de sept communes :

- Bietlenheim,
- Geudertheim,
- Gries,
- Hœrdt,
- Kurtzenhouse,
- Weitbruch,
- Weyersheim,

pour une population totale de plus de 17 500 habitants.





Evolutions des compétences

Les compétences de la collectivité ont évolué de manière significative en 2025.
Avec la définition de leur « intérêt communautaire », certaines compétences ont été précisées afin de clarifier la répartition des rôles entre communes et intercommunalité, ainsi de **l'action sociale** autour des thèmes de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les aidants et les séniors.

C'est également le cas pour la compétence **habitat**, thématique pour laquelle les études intéressant toutes les communes deviennent du champ d'action de la CCBZ, afin d'alimenter la démarche de PLU intercommunal.

Les élus de la communauté de communes ont en effet fait le choix de porter au niveau intercommunal les **documents d'urbanisme** afin de prescrire un **PLU intercommunal**, en cours depuis avril 2025.

Enfin, la Communauté de communes s'est vu transférer la compétence **Défense Extérieure Contre l'Incendie** (DECI), afin de travailler sur les besoins spécifiques des zones d'activité et d'assurer une stratégie commune et cohérente à cet égard.

Parallèlement à l'exercice de ces nombreuses compétences supplémentaires ainsi que la complexification juridique et financière importante des sujets autour de l'eau et de l'assainissement ont conduit les élus à décider de transférer ces compétences au SDEA afin de mobiliser son expertise dédiée sur ces enjeux majeurs.

Finances et budget

Le service Finances et Marchés publics est un service support de la collectivité.
L'activité du service est composée de deux volets :

- **Finances**
  - Préparer les budgets annuels amorçant les autorisations de dépenses et de recettes ;
  - Retracer comptablement le travail des différents services.
- **Marchés Publics**
  - Mettre en place la politique d'achat de la collectivité ;
  - Accompagner les services dans les procédures.

Chiffres clés 2025

- + de 2 000 mandats émis

En 2025, la Communauté de communes **passe au compte financier unique (CFU)** pour son budget principal ainsi que tous ses budgets annexes remplissant les conditions nécessaires pour l'exercice 2025.
Ce document budgétaire unique remplace et regroupe à la fois le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public pour les collectivités territoriales.

Les finances de la Communauté de communes sont ventilées entre un budget principal, trois budgets annexes et divers budgets spécifiques aux lotissements et micro-zones d'activités.

Le Budget Principal (CA 2025)	
Fonctionnement	Investissement
Dépenses : 5 312 247,50 €	Dépenses : 3 051 055,73 €
Recettes : 7 480 192,89 €	Recettes : 3 616 610,08 €

Le Budget Aire de Camping-Car (CA 2025)	
Fonctionnement	Investissement
Dépenses : 1 818,28 €	Dépenses : 32 243,44 €
Recettes : 0,00 €	Recettes : 0,00 €

Le Budget Ordures Ménagères et assimilés (CA 2025)	
Fonctionnement	Investissement
Dépenses : 1 759 499,85 €	Dépenses : 196 476,32 €
Recettes : 2 629 596,61 €	Recettes : 1 943 141,35 €

Le Budget Ecole de Musique Intercommunale (CA 2025)	
Fonctionnement	Investissement
Dépenses : 348 222,92 €	Dépenses : 5 023,74 €
Recettes : 348 222,92 €	Recettes : 9 352,71 €

Ressources humaines

Les ressources humaines sont dédiées au personnel de la collectivité. Il s'agit d'assurer la gestion des effectifs et des obligations de la collectivité en tant qu'employeur.

Au 1er janvier 2025, les effectifs de la Communauté de communes sont composés de :

- **5** agents de catégorie A ;
- **24** agents de catégorie B comprenant les effectifs de l'Ecole de musique ;
- **8** agents de catégorie C.

Les **titulaires** de la fonction publique constituent **43 % de l'effectif**.

Chiffres clés 2025

- 37 agents (+ personnel de l'animation jeunesse)

Communication

Site internet : www.cc-basse-zorn.fr
Facebook : www.facebook.com/ccbassezorn
Linkedin : www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-de-communes-de-la-basse-zorn
Citykomi : www.citykomi.com/trouver-un-diffuseur
Panneaux lumineux : 1 panneau dans chaque commune
Bulletin semestriel : édités à plus de 9 000 exemplaires et distribués dans les foyers de la Basse-Zorn.

Chiffres clés 2025

- 7 panneaux lumineux et 6 bornes tactiles
- 2 400 abonnés Facebook
- 2 600 abonnés Citykomi
- 187 abonnés Linkedin

Mutualisation

Les collectivités doivent produire un rapport relatif aux mutualisations entre les services d'une communauté et ceux de ses communes membres.
En 2025, la Communauté de communes a notamment renouvelé des marchés mutualisés avec les communes-membres :

- Maintenance des cloches et horloges
- Maintenance des paratonnerres
- Maintenance des extincteurs
- Maintenance des trappes de désenfumage
- Maintenance des alarmes incendies
- Maintenance des ascenseurs

Chiffres clés 2025

- 6 marchés mutualisés renouvelés
- 1 prescription de PLUi

Le 7 avril 2025, le Conseil communautaire a **prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** afin de structurer le territoire à l'échelle de la Communauté de communes. Ce document demandera plusieurs années de travail afin d'y retranscrire les informations clés :

- Défis sociétaux et environnementaux ;
- Objectifs stratégiques des élus ;
- Projet d'aménagement et de développement durable ;
- Règles d'occupation et d'utilisation du sol.



Environnement et déchets

Le service environnement de la CCBZ s'inscrit dans une démarche de développement durable et de préservation du cadre de vie. Ses principales missions sont :

- La gestion des déchets avec la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, ainsi que la gestion des déchèteries ;
- La sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Chiffres clés 2025

- + de 5 000 bacs jaunes contrôlés
- 8 317 comptes usager actifs

En 2025, suite au renouvellement du marché pour l'entretien des déchèteries, le prestataire a changé et le partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau va être reconduit pour le nouveau marché pour la collecte en porte à porte des ordures ménagères et du tri pour un démarrage au 1er janvier 2026 (pour la période 2026-2032).

La production globale des déchets pour l'année 2025 s'élève à **7 285** tonnes, soit **403 kg/habitant** (contre 9 439 tonnes et 528 kg/habitant en 2024), **soit 1,11 kg /jour/habitant** (contre 1,45 en 2024). Chaque habitant de la Basse-Zorn a produit en moyenne :

- 97 kg d'ordures ménagères
- 67 kg de déchets recyclables issus du bac jaune
- 246 kg d'apport en déchèterie (hors verre)
- 25 kg de biodéchets

En 2025, le taux moyen de refus de tri s'établit à 20,6 %, (14,68 % en 2024). Les erreurs concernent principalement les déchets imbriqués, les déchets d'hygiène, les restes alimentaires et les divers objets plastiques.

Deux nouvelles filières ont été développées dans les déchèteries : le matériel de jardinage et les jouets.

En 2025, les dépôts des demandes d'autorisation pour la déchèterie unique ont été réalisées, la construction devrait démarrer, après l'excavation de la tourbe prévu à l'été 2026, à Kurtzenhouse.

Des animations de sensibilisation à l'environnement ont été menées tout au long de l'année sur le compostage, le jardinage au naturel et la cuisine anti-gaspi.

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), la Basse-Zorn a mis en place une subvention de 20 € par foyer pour l'achat de protections périodiques réutilisables, afin de favoriser la réduction des déchets d'hygiènes et de lutter contre la précarité menstruelle.



Police et Centre d'éducation et de prévention routière

Hiérarchiquement rattachée à l'autorité territoriale, la police intercommunale a la particularité de relever aussi fonctionnellement de chacun des sept Maires des communes membres, dans leurs pouvoirs de police respectifs.

Le service de police intercommunale a pour vocation d'assurer des missions de maintien de sécurité sur le territoire, tout en assurant les actions de prévention routière et de sensibilisation dans les écoles.

Chiffres clés 2025

- 231 procès-verbaux
- 18 séances « savoir rouler à vélo » auprès des CM2

L'année 2025 se caractérise par une forte progression de l'activité opérationnelle de la Police Intercommunale.

- Obtention du concours de Brigadier – agent de police municipal pour l'agent qui était Agent de Surveillance de la Voie Publique dans le but de déployer plus d'interventions et de travailler en binôme avec le Chef de service ;
- Sollicitations des administrés et des partenaires en hausse significative.

Interventions

Les missions principales sont la sécurité et la salubrité publiques, la police de proximité, de la route et administrative :

- **Sécurité publique** : 96 interventions sur la voie publique ; 10 troubles à l'ordre public ; 145 médiations et différends de voisinage ;
- **Police de la route** : 501 postes de contrôle routiers ; 231 infractions constatées ; 16 mises en fourrière ;
- **Police administrative** : environ 50 contrôles d'arrêtés municipaux ; 15 interventions liées au bruit et aux nuisances ;
- **Police de l'environnement** : 29 dépôts sauvages (29 rapports dont 25 auteurs découverts) ; 3 flagrant délit de brûlages interdits.

Prévention

- **Actions de prévention** : remise de matériel de visibilité pour les CP, permis piéton dans les écoles primaires, savoir rouler à vélo par des moniteurs indépendants auprès des CM2 (6 écoles), formation au Code de la route destinée aux seniors, sensibilisation aux escroqueries sur Internet auprès des seniors ;
- **Surveillance** : 100 opérations aux abords des établissements scolaires ;
- **Relations avec les administrés** : environ 2 000 contacts sur l'année.



Vie des Familles

Le Service Animation Vie des Familles intègre les animations à la personne pour tous les âges de la vie : petite enfance, réseau enfance, jeunesse, seniors et aidants, afin d'offrir des projets qualitatifs et adaptés, renforcer le lien social et développer des actions de proximité.

Chiffres clés 2025

- **Animation jeunesse** : + de 50 projets et animations / an
- **RPE** : + de 50 sollicitations de professionnels / an
- **Seniors** : + de 200 participants aux activités

Relais Petite Enfance (RPE) : année de consolidation

Le Relais Petite Enfance, agréé et financé par la CAF du Bas-Rhin, s'adresse aux assistants maternels, aux parents et aux enfants du territoire et confirme son succès auprès des familles et des professionnels.

Accompagnement des professionnels

- **60 professionnels mobilisés** parmi les 96 assistants maternels actifs (soit 63% des agréés du territoire).
  - 8 départs en formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ;
  - 9 professionnels sensibilisés à la Langue des Signes Française (LSF) ;
  - 2 conférences sur l'éducation positive (Weyersheim et Kurtzenhouse) ;
  - 5 réunions thématiques mensuelles et mise en place d'un troc de jeux biannuel ;
- **92 ateliers d'éveil** (contre 88 en 2024) ayant réuni **109 enfants**.



Soutien à la parentalité et guichet unique

- Organisation du premier "Café-Parents" (0-3 ans) ;
- 4 ateliers parents/enfants sur la sensibilisation Langue des Signes Française (6 familles formées dont 8 enfants) ;
- Matinée "portes ouvertes" : points d'informations, mode d'accueil 0-6 ans, rencontres avec les assistants maternels, initiations au bébé massages par une puéricultrice, contes et des ateliers de bricolage ;
- Stand RPE avec des professionnels lors de l'événement intercommunal la Basse-Zorn à l'An Vert le 29 juin.

Réseau enfance : rencontres de structures

Cycle de réunions avec les directions des structures périscolaires et scolaires

L'objectif est de favoriser les rencontres et échanges entre les Directrices de l'ensemble des périscolaires du territoire et de mutualiser les actions ou projets.

- **5 réunions** avec les périscolaires et un projet annuel autour des "super-héros", sur la thématique de la transformation des matériaux ;
- **1 réunion** avec les directions des écoles dont les sujets principaux étaient les actions de prévention et d'éducation routière, l'opération « savoir rouler à vélo et l'intervention de sensibilisation sur l'estime de soi (démarche contre le harcèlement), proposée aux CM2.

Jeunesse : dynamisme et expression

Animations lors des vacances

- **Activités de loisirs** à la carte avec inscriptions à la journée lors de chaque période de vacances scolaires, sauf Noël, soit entre 200 et 250 familles concernées ;
- **Séjours et stage :** 3 destinations fortes pour 35 jeunes (Vendée, Japan Expo à Paris, Pamina Camp) et 2 stages d'initiation multisports à la semaine.





Animations tout au long de l'année

- **Citoyenneté :** rencontres informelles et temps d'animations dans les locaux jeunes et déploiement du programme "Savoir Rouler à Vélo" ;
- **Proximité :** atelier jeux libre à la pause méridienne à raison de deux fois par semaine et au moins une action de prévention par trimestre au collège Baldung Grien ;
- **Participation à l'organisation et/ou l'animation d'événements locaux** : carnaval des enfants et cavalcade, fête de l'été et de la musique.

Réseau de volontaires

Ces jeunes peuvent s'engager librement pour participer à l'encadrement de nos activités tout au long de l'année. En contrepartie la structure les forme et leur finance tout ou partie de leur formation BAFA ou BAFD. Une **quinzaine** de personnes sont concernées par année scolaire.



Conseil Intercommunal des Jeunes

Le conseil est constitué de **19 jeunes élus du territoire âgés de 12 à 16 ans** sur des mandats de deux ans. Il s'agit d'un espace d'expression citoyenne, cette instance permet la réalisation de projets à destination de la population du territoire ainsi que la défense de causes solidaires.



Séniors & Aidants : convivialité et prévention

Séniors

Programmes d'actions de prévention de la perte d'autonomie à destination des 60 ans et plus vivant à domicile :

- **260 seniors** ont participé aux deux programmations semestrielles : 19 actions subventionnées par la Commission des Financeurs et 2 actions avec la police intercommunale ;
- **Guinguettes : 280 participants** réunis pour des moments musicaux et dansants favorisant le lien social au Centre Culturel de Hoerdt et au Centre Culturel et Sportif de Kurtzenhouse.





Aidants

Programmes d'actions pour accompagner et soutenir les proches aidants de personnes âgées et de personnes en situation de handicap afin de prévenir leur isolement et leur épuisement et agir sur leur capital santé :

- **28 proches aidants** ont participé aux deux programmations semestrielles (5 actions subventionnées).

Aménagement du territoire

Développement économique

Le service accompagne les entreprises dans leur implantation et leur développement sur le territoire, valorise les zones d'activités économiques et contribue à renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire.

Chiffres clés 2025

- 7 zones d'Activités
- 765 établissements
- 6 637 emplois

Zones d'activités : créations, extensions, aménagements

- **Micro-zone à Weitbruch :** création d'une MZA pour répondre à la demande d'entreprises locales souhaitant poursuivre leur développement sur le territoire de la Basse Zorn, soit 1,9 ha (12 lots) aménagés pour les services et l'industrie ;
- **EcoParc Basse-Zorn à Hoerdt :** optimisation opérationnelle avec l'aménagement des carrefours stratégiques (rues du Ried, des Cinquante et du Travail) pour fluidifier le trafic. L'enjeu était de maîtriser l'impact sur le trafic et de favoriser la coexistence avec les entreprises de la ZI voisine ;
- **Appui technique au Groupement d'Intérêt Economique (GIE) de la ZI du Ried** : la collectivité soutien les activités du GIE à travers un appui administratif combiné à l'animation de ses instances. L'année 2025 a été marquée par la prorogation de la structure pour 50 nouvelles années, la refonte de ses statuts et le renouvellement de son équipe dirigeante.



Actions de soutien et de mise en valeur du commerce local

- **Label Commerçants d'Alsace** : accompagnement des commerçants et prestataires de services vers la labellisation "Commerçants d'Alsace" (aide de 123 € HT par participant), 5 commerces ont été lauréats en 2025 ;
- **Vœux aux acteurs économiques** : événement qui a regroupé 131 entrepreneurs et partenaires en 2025, permettant ainsi de consolider le dialogue avec les dirigeants, valoriser nos grandes orientations économiques et stimuler les synergies locales ;
- **Économie Circulaire :** Démarche EIT avec l'EMS pour transformer la gestion individuelle en coopération collective.



Urbanisme et foncier

L'année 2025 marque un tournant stratégique avec le lancement du PLUi. Plus qu'un document administratif, il s'agit de la boussole de notre développement futur pour garantir un territoire équilibré et préservé.

Chiffres clés 2025

- 2 ateliers thématiques en 2025

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La réalisation d'un document de planification urbaine intercommunal vise à cadrer et réglementer le développement urbain et la constructibilité du territoire jusqu'en 2050.

- **Approbation et démarrage :** lancement officiel de la procédure de Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour un horizon à 25 ans, dont l'approbation devrait avoir lieu en 2028.

En 2025, **deux ateliers de travail avec les élus** ont eu lieu afin de prendre connaissance des principaux éléments de diagnostic et prioriser les objectifs suivants :

- **Environnement** :
  - Adaptation au changement climatique : rénovation énergétique, sécheresse, canicule ;
  - Biodiversité et santé environnementale : qualité de l'eau.

- **Habitat** :
  - Garantir un accès au logement équitable pour les habitants du territoire ;
  - Maîtriser la densification tout en préservant l'identité villageoise ;
  - Coordonner les actions à l'échelle intercommunale ;
  - Faire de l'habitat un levier d'attractivité, de cohésion et de durabilité.

Foncier

- **Priorité à la maitrise foncière :** mise en place du droit de préemption et traitement rigoureux des DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner), permettant à la collectivité de rester maître de son aménagement ;
- **Expertise renforcée :** structuration du service avec la création du poste chargé de mission PLUi, foncier et mobilité.



Mobilités

La Communauté de commune déploie son plan mobilité qui vise à améliorer la desserte en transport en commun et les accès cyclables sécurisés des zones d'activités, en interconnexion avec les territoires voisins l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) et la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH).

Le territoire accélère la mutation de ses infrastructures pour favoriser des déplacements plus doux et sécurisés.

Chiffres clés 2025

- 33 passages ferroviaires dans chaque sens dans chacune des gares
- 10 passages dans chaque sens pour la ligne de bus 201 du lundi au vendredi
- Une piste cyclable Ouest-Est de 13 km en cours d'étude (8,3 km d'itinéraire créé)

Cyclable

Voie verte Brumath-Gambsheim :
Création d'une infrastructure majeure hors zones urbaines. La Basse-Zorn est porteuse du projet et collabore avec la Communauté d'agglomération de Haguenau, la Communauté de communes du Pays Rhénan.
En 2025 les **études** suivantes ont été **réalisées** : environnementales, géotechniques et de maîtrise d'œuvre pour un coût de **188 000 € TTC** - ayant permis d'aboutir à un avant-projet validé et permettant ainsi d'avancer au niveau des procédures réglementaires – déclaration d'utilité publique, dérogation d'espèces protégées, dossier loi sur l'eau.

Transports interurbains

- Un projet d'extension de lignes de bus RITMO avec la Communauté d'agglomération de Haguenau avait été très sérieusement étudié et les entreprises et partenaires concertés. Toutefois le cadre légal n'a pas permis son aboutissement, de nouvelles réflexions sur le développement du service de transport en commune pour le territoire sont à mener ;
- Mise en conformité PMR (accessibilité) systématique des arrêts de bus du territoire.



Technique et travaux

Les services techniques ont pour rôle le bon fonctionnement des bâtiments, des réseaux et de la voirie propriétés de la collectivité, ainsi que des projets de renouvellement ou développement des infrastructures nécessaires. Assurer la sécurité et la continuité des services essentiels est au cœur des missions techniques.

Chiffres clés 2025

- + de 6 500 km de voirie balayée chaque année
- 120 KM de voiries sur le territoire
- + de 4 M€ investis dans la voirie par mandat

Voirie

- **Rénovation urbaine :** réfection complète et sécurisation des rues Heyler et de la Gare à Hoerdt (reprise des réseaux d'eau et d'assainissement, enfouissement des réseaux, réfection de la voirie) ainsi que la réalisation de la voirie définitive rue du Ried à Hoerdt ;
- **Mise en conformité des arrêts de bus** : réhausse des arrêts de bus qui n'étaient pas encore aux normes PMR.







Équipements

- Finalisation de la clôture sécurisée de l'EHPAD « La Solidarité » à Hoerdt ;
- Lancement des travaux de viabilisation de la nouvelle Micro-zone d'activités à Weitbruch ;
- Mise en place de brise soleil et stores à la Maison des services à Hoerdt.

Eau et assainissement

- **Sécurité de l'eau :** réalisation stratégique de **l'interconnexion avec les réseaux de l'Eurométropole de Strasbourg** (EMS). Un ouvrage au coût de **507 129,96 € TTC**, essentiel pour garantir la résilience et la sécurité de l'alimentation en eau potable sur le territoire de la Basse-Zorn.

Culture et Tourisme

La Communauté de communes met en avant son territoire et ses richesses par le biais de différents projets culturels et touristiques.

Ecole de musique

L'école de musique est l'un des projet de mutualisation de la Basse-Zorn qui permet au territoire de rayonner en offrant des enseignements.

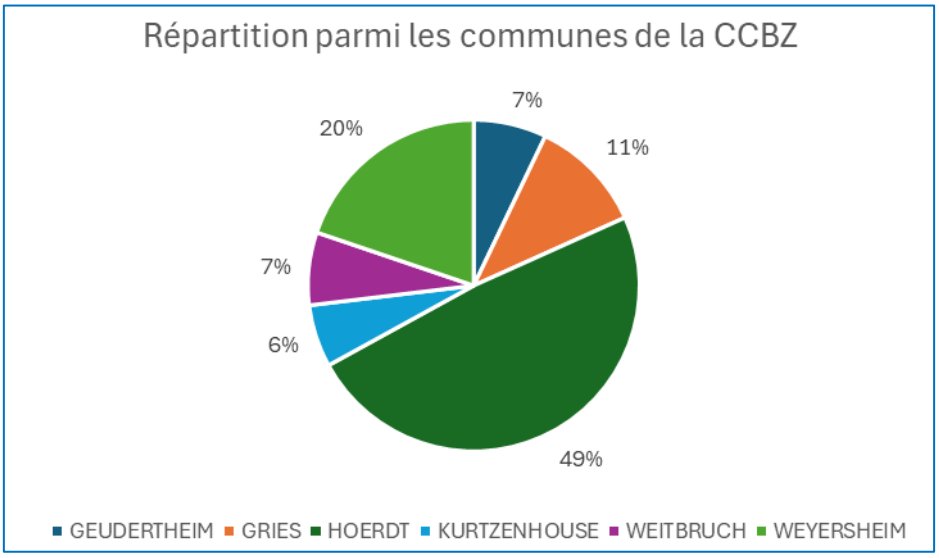
Chiffres clés 2025

- 5 pôles
- 223 élèves
- 12^{aine} de concerts et interventions musicales

Enseignements

En s'inscrivant à l'école de musique de la Basse-Zorn, les élèves ont accès aux cours à la fois à Hoerdt, Gries, Weitbruch et Weyersheim. L'unification des structures préalablement existantes offre un choix plus large d'enseignements instrumentaux et une plus grande flexibilité des horaires de cours théoriques et collectifs.

- **11 enseignements individuels** différents et **7 pratiques collectives** proposés ;
- **87 %** des 223 élèves habitent sur le territoire de la Basse-Zorn.



Evénements et concerts d'élèves

Les multiples pratiques collectives de l'école de musique ont pris part à de nombreuses manifestations tout au long de l'année scolaire : concerts d'élèves, mercredis musicaux, rencontres musicales, ou encore la matinée portes ouvertes début septembre.

Master class et concerts

- **Grégory OTT**

Le **15 mars**, le pianiste, compositeur, jazzman Grégory OTT a proposé une **Master class** « A la découverte du jazz » puis un **concert-conférence** « Qu'est-ce qu'un concert de jazz ? » au Millenium à Weitbruch.

- Le **duo NOLADIK**

Formé par Vincent Bidal & Franck Agulhon a tenu une **Master class et un concert le 19 octobre** au Centre Culturel à Hoerdt.
À travers des démonstrations, des échanges et des moments de jeu, la Master class a mis l'accent sur l'écoute, l'interplay et la construction musicale en temps réel entre piano et batterie.



Evénements

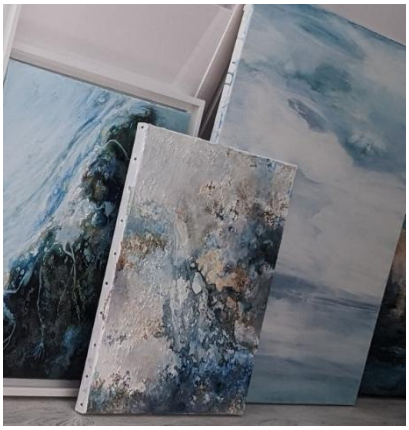
La Basse-Zorn à l'An Vert

Notre engagement pour la protection et la mise en valeur de l'environnement s'illustre notamment par une éco-manifestation annuelle dédiée à l'écologie :

- La 8e édition du 29 juin 2025, "Fête et re-faites de l'écologie", a fédéré plus de 40 acteurs du territoire ;
- Innovation ludique : succès populaire pour la 1ère course de "recyclette", alliant sport et sensibilisation au recyclage ;
- Éco-citoyenneté et transversalité : tous les services de la Communauté de communes de la Basse-Zorn ont participé au travers d'ateliers : petite enfance, police, animation jeunesse, conseil intercommunal des jeunes, école de musique, etc.

Expositions

Depuis 2009, les artistes amateurs issus du territoire de la Basse-Zorn et des alentours exposent leurs œuvres à la Maison des Services.
Les murs neutres de la Communauté de communes offrent à tous les artistes qui en font la demande, un lieu de mise en valeur et de présentation au public de leurs réalisations pour une durée d'environ trois mois.



En 2025, **2 expositions de peintures** ont été accueillies à la Maison des Services, réalisées par les artistes Virginie PFLUMIO et Jules HESS.

Langue et culture régionale

La collectivité œuvre depuis 2013 pour sensibiliser à la langue et à la culture alsacienne. Parmi les actions déployées :

- Des kits naissances sont remis aux familles, comprenant un livre musical en alsacien ;
- 2 semaines d'immersion en alsacien regroupant une vingtaine d'enfants sont menées en février et octobre ;
- Des animations hebdomadaires ou mensuelles dans les écoles maternelles et périscolaires du territoire sont proposées.

Tourisme

La Communauté de communes ne dispose pas d'office de tourisme. Toutefois un travail est en cours afin **de mobiliser les acteurs et structurer les offres et atouts présents.**

Chiffres clés 2025

- 9 circuits découverte
- 1 aire de camping-cars

Rencontre des acteurs du tourisme

La mise en réseau des acteurs identifiés permet d'échanger sur les problématiques et projets de développement touristique. Un consultant a été sollicité pour travailler les axes et établir une stratégie touristiques, une vingtaine de participants sont présents à ces rencontres.

Développement d'infrastructures et promotion

- **Balades nature et patrimoine :** mise en avant des richesses naturelles et patrimoniales du territoire, tout en sensibilisant le public à l'environnement. Animées par la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord, financées par la Basse-Zorn à hauteur de 3 850 €, les **16 balades** ont attiré **211 personnes** sur l'année ;
- **Deux nouveaux circuits découverte** sont à l'étude pour compléter l'offre existante de 9 circuits pédestres et cyclables ;
- **Création d'une aire de camping-cars** : dans le but de développer l'offre d'hébergement du territoire aujourd'hui insuffisante, une aire de **12 places** sécurisée et ouverte toute l'année sur la commune de Geudertheim est en phase de viabilisation pour une ouverture en 2026.

